



Centre du Commerce International
55^{ème} session du Groupe Consultatif Commun (JAG)
Déclaration du Royaume Maroc
-Genève, le 02 novembre 2021-

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Adjoint de l'OMC,
Monsieur le Directeur, Représentant de la CNUCED,
Madame la Directrice Exécutive du CCI,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les délégués ;

Monsieur le Président,

La Délégation du Royaume du Maroc vous félicite suite à votre élection à la présidence de la 55^{ème} Session du Groupe Consultatif Commun du Centre du Commerce International (CCI). Elle remercie et félicite Mme Molokomme, Ambassadeur Représentant Permanent de Botswana pour sa présidence de la session précédente du GCC.

Je voudrais également remercier et féliciter chaleureusement la Directrice exécutive du CCI, Madame Pamela Coke-Hamilton, et l'ensemble de son équipe, pour la qualité de son rapport et des documents mis à notre disposition.

Ma délégation souhaite souligner l'importance du rôle du CCI dans la mise en place de structures solides pour la promotion du commerce dans nos pays, surtout dans cette période exceptionnelle que nous traversons marquée par l'impact considérable de la pandémie de Covid 19 sur nos économies et le quotidien de nos populations ainsi que les menaces existentielles que posent naturellement les changements climatiques.

Monsieur le Président,

Le CCI a fourni une assistance technique au Maroc au fil des années, nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration concernant les projets et initiatives en cours dont notamment le programme **GTEX-MENATEX** qui rentre dans sa phase finale de mise en œuvre prévue pour la fin de 2022.

Ce programme, cofinancé par le Gouvernement marocain, le Gouvernement suisse et par le Gouvernement suédois, vise à améliorer l'environnement des affaires et la performance des institutions d'appui au commerce opérant dans le secteur textile et habillement et à renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises dans

le secteur des textiles et de l'habillement, afin de leur permettre de développer et diversifier leurs exportations.

Je voudrais également évoquer l'une des questions sur lesquelles le gouvernement marocain attache une grande importance, et qui tombe dans le domaine d'activité de l'ITC, à savoir encourager les femmes entrepreneures.

A cet égard, le Maroc se réjouit du lancement du projet **SheTrades Maroc**, financé par ITFC et la BID, qui a pour objectif d'accroître la participation des entreprises appartenant à des femmes au commerce en améliorant leur compétitivité et en renforçant leurs relations avec les marchés. Le projet vise à permettre aux femmes marocaines de bénéficier d'une participation économique axée sur les chaînes de valeur des aliments transformés.

Ce programme plaidera pour un environnement propice aux affaires pour les femmes entrepreneures en leur accordant un accès aux compétences et aux systèmes de soutien nécessaires pour gérer des entreprises prospères et pour relier leurs entreprises aux marchés locaux, régionaux et internationaux.

S'agissant **du mécanisme Euromed de facilitation du commerce et de l'investissement (TIFM)** financé par l'Union européenne (septembre 2020 - août 2024), le Maroc fait partie de la phase 2 de ce projet qui vise à renforcer l'intégration économique régionale et à améliorer la transparence des échanges et des investissements en offrant un accès gratuit à l'information pour les opérateurs économiques et les décideurs dans les pays du Voisinage Sud méditerranéen.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc croit fermement au rôle important que joue le CCI par l'ITC dans la promotion des PME et l'amélioration de leur compétitivité afin de les connecter aux chaînes de valeur mondiales, ainsi qu'à la création d'opportunités pour les jeunes et les femmes.

C'est dans cet esprit et dans ce cadre que le Maroc souhaite élargir la programmation de sa coopération avec le CCI dans l'espoir de faire bénéficier cette coopération à des secteurs ayant une forte valeur ajoutée, accès notamment sur l'exploitation des produits et ressources disponibles au niveau national.

A cet égard, le Maroc a lancé des stratégies sectorielles très prometteuses ayant déjà enregistré des succès significatifs particulièrement pour ce qui a trait à l'agro-industrie, à l'industrie alimentaire ainsi que sur les chaînes de valeurs liées au secteur des énergies renouvelables, notamment.

Pour conclure, ma délégation réaffirme son soutien au plan d'Action stratégique 2022-2025 du CCI. A cet égard, tout en lançant appel à allouer les ressources nécessaires et suffisantes pour la réalisation des futurs projets aux profits des PME des Pays en Développement et des PMA, elle renouvelle ces sincères remerciements à la communauté des donateurs pour les efforts déployés et le soutien continu aux activités du Centre du Commerce International et des pays bénéficiaires.

Je vous remercie pour votre aimable attention.